



Commune de
SAINT DENIS D'ORQUES

*Infos
Commune*

Ecole

Déchets



Social

Manifestations

La lettre Dionysienne N° 28

Juillet – Août 2015

Mairie : 02.43.88.43.14

Horaires :

Lundi-jeudi : 9h-12h

Mardi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h30 - 14h-16h

Mail : mairiestdenisdorques@wanadoo.fr

Agence Postale : 02.43.88.43.72

Horaires :

lundi, mardi, jeudi : 9h-12h

vendredi : 9h-12h et 16h-18h

Site : www.saint-denis-dorques.fr

Bibliothèque : Ouverte à tous - prêt gratuit : mardi de 15h30 à 17h, jeudi de 11h à 12h, samedi de 10h30 à 12h. (vacances scolaires : **uniquement le jeudi de 11h à 12h**)

Rentrée scolaire : 1^{er} septembre.

Déchèterie communautaire : 02.43.39.01.62 :

Horaires d'Été :

Lundi – jeudi : de 9h à 12h

Vendredi – samedi : de 14h à 18h



Ramassage des ordures ménagères *le mercredi matin* :
En cas de jours fériés, le ramassage est reporté au jeudi.

Interdiction de brûler les déchets verts :

Une circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 interdit, depuis le 1^{er} janvier 2012, le brûlage des déchets verts.

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie... »

L'assistante sociale tiendra une permanence en Mairie le 24 juillet, et le 7 août.
Prendre rendez-vous au 02.43.88.24.45.

- **Juillet** :

- **11** : Fête Nationale avec feu d'artifice - soirée moules-frites

- **Août** :

- **23** : Fête Communale : Comice - Vide-grenier – Marché de l'Artisanat

Commission travaux

Monsieur LELIEGE informe des différents dossiers :

- Mur salle polyvalente/Coudreuse : La maçonnerie est terminée. Il faut réfléchir à la couleur des joints. Des échantillons sont sur place.
- Lavoir : Des devis de maçonnerie ont été demandés.

Commission fêtes et loisirs

Suite à la commission concernant le feu d'artifice, Monsieur LELIEGE informe que 2 devis ont été reçus. La commission propose de retenir le devis de l'entreprise DISCOMANIA pour un montant de 2 500,00€ TTC. Le Conseil Municipal valide ce choix.

Commission fleurissement

Monsieur Jean-Paul QUINTON informe que les plantations ont été mises en place.

Lotissement du chemin vert

Monsieur le Maire informe que les travaux risquent de prendre du retard car ERDF demande 16 semaines de délai pour l'enfouissement de la ligne électrique. Suite à quelques réflexions Monsieur le Maire répond on fait quelque chose on nous le reproche. On ne fait pas on aurait du faire.

Subventions aux associations pour 2015 : TOTAL 19 838.00 €

Action Loi NOTRe

Monsieur le Maire informe du projet de loi NOTRe actuellement en discussion au sénat. Si cette loi restait en l'état ce serait une véritable mise sous tutelle des communes.

Les Maires Ruraux ont mené une action contre la Loi NOTRe le 24 juin à Paris, devant l'Assemblée Nationale : 4 représentants de notre commune étaient présents.



Mobilisation contre la Loi NOTRe : Principaux points :

- Mise en minorité des villages avec une taille minimale des intercommunalités de 20 000habitants,
- Le développement de la commune décidé sans prise en compte de la réalité locale quant au logement, à la construction ou encore à la présence de services,
- Le nouveau mode de scrutin pour l'élection des délégués communautaires au suffrage universel direct, sans aucune assurance que tous les villages soient représentés.

Les clés sont à la Boucherie PAVARD, à la boulangerie BODEREAU et au restaurant le CROISSANT.

Tarifs :

- Cartes enfants : 12€ annuel
- Cartes adultes : 30€ annuel
- Cartes familles : 50€ annuel (2 adultes +1 enfant)
- Tickets : 3€ de l'heure